

Commune de
VILLERS (42)

Plan Local d'Urbanisme

4c

Liste des emplacements réservés

Version pour consultation PPA en enquête publique



PLU

Approbation le : XX/XX/XX

Référence : 50103

Révisions et modifications :

- ...

bioinsight .

REALITES Urbanisme et Aménagement
34, Rue Georges Plasse - 42300 Roanne
Tél : 04 77 67 83 06 info@realites-be.fr
www.realites-be.fr



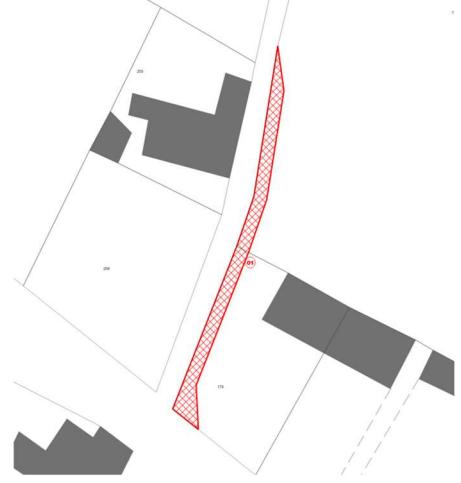
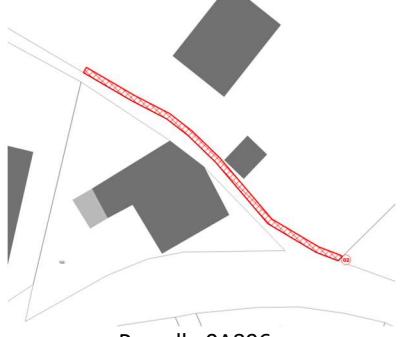
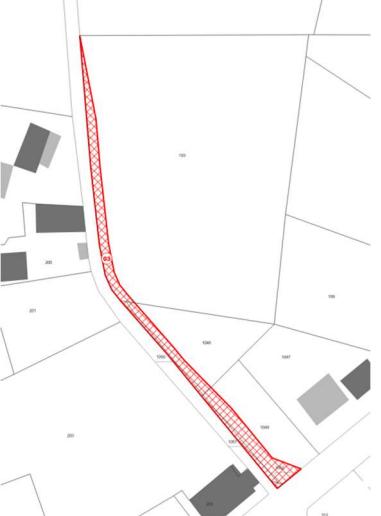
RÉALITÉS
Urbanisme et
Aménagement

LISTE DES EMPLACEMENTS RESERVES

L'article L.151-41 du code de l'urbanisme stipule que « Le règlement peut délimiter des terrains sur lesquels sont institués:

- 1° Des emplacements réservés aux voies et ouvrages publics dont il précise la localisation et les caractéristiques ;
- 2° Des emplacements réservés aux installations d'intérêt général à créer ou à modifier ;
- 3° Des emplacements réservés aux espaces verts à créer ou à modifier ou aux espaces nécessaires aux continuités écologiques;
- 4° Dans les zones urbaines et à urbaniser, des emplacements réservés en vue de la réalisation, dans le respect des objectifs de mixité sociale, de programmes de logements qu'il définit ;[...] »

La commune de Villers a défini plusieurs emplacements réservés qui sont reportés sur le plan de zonage et dont les caractéristiques sont précisées ci-dessous.

N°	Bénéficiaire	Localisation	Objet / surface approximative (en m ²)	Parcelles concernées
1	Commune	Le bourg RD 40	Aménagement et sécurisation du carrefour et élargissement d'une partie la VC 1 Surface : 117 m ²	 <p>Parcelles 0A173p, 0A174p</p>
2	Commune	Le bourg	Elargissement de la voirie Surface : 53 m ²	 <p>Parcelle 0A896p</p>
3	Commune	Le Bourg RD13	Aménagement du carrefour entre la RD13 et la VC 1, côté Sud Surface : 558 m ²	 <p>Parcelles 0A193p, 0A1048p, 0A1051, 0A1052, 0A1049p</p>